



Communiqué de presse commun contre la loi relative à la sécurité globale

Nous, **syndicats Gilets Jaune et de la Police**, nous unissons pour dire NON à la proposition de loi relative à la sécurité globale.

Les députés du gouvernement Macron ont choisi la date du 17 novembre 2020, marquant les deux ans du Mouvement des Gilets Jaunes, pour présenter une énième proposition de loi liberticide pour les citoyens, et qui aura pour conséquence de diviser encore davantage le peuple et sa police.

Cette loi prévoit : « Art. 35 quinquies. – Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police. »

Est-ce que cette Loi vise à protéger les policiers ? NON.

Le harcèlement est déjà puni d'une peine d'emprisonnement deux fois supérieure et les menaces de commettre un délit ou un crime d'une peine d'emprisonnement trois fois supérieure, voir cinq fois supérieure en cas de menaces de mort.

Est-ce que cette Loi va restreindre la liberté d'information ? OUI.

“Adopter ce texte serait une grave atteinte à la liberté de la presse en France. Pour mettre fin à ces abus comme à cette défiance, ce sont les règles du maintien de l'ordre et la formation des policiers qui doivent être revues, et non les libertés journalistiques qui doivent être restreintes.” Paul Coppin, responsable juridique de Reporters Sans Frontières, qui classe la France pays des Droits de l'Homme, seulement 34^{ème} au classement mondial de la liberté de la presse.

Mais qui veut-on protéger alors ? Les BENALLA et les policiers délinquants ?

La piste la plus probable est de protéger des personnes déguisées en policier commettant des exactions, mais travaillant pour l'Élysée, comme Alexandre BENALLA ou Vincent CRASE.

La seconde piste possible est un choix politique de camoufler des délits commis par certains fonctionnaires, plutôt que de les sanctionner, évitant de remonter la chaîne hiérarchique des donneurs d'ordres et creusant encore plus le fossé entre la population et sa police.

Pour VIGI : Alexandre LANGLOIS – Secrétaire Général 06 14 51 58 27

Pour le Syndicat Gilets Jaunes : Victor & Louise – 06 60 27 81 24 – 06 34 20 96 91

Cette loi prévoit également une mise en place d'une surveillance généralisée de la population avec, entre autres, la légalisation de l'utilisation des drones :

« Art. L. 242-3. – Le public est informé par tout moyen approprié de la mise en œuvre de dispositifs aéroportés de captation d'images et de l'autorité responsable, sauf lorsque les circonstances l'interdisent ou que cette information entrerait en contradiction avec les objectifs poursuivis. »

Une Loi permettant à la fois des opérations de police efficaces tout en protégeant les libertés aurait listé les circonstances précises interdisant la diffusion de cette information au public. En l'état actuel du projet, **tout le monde peut être filmé par drone sans en être informé** au motif que cela « entrerait en contradiction avec les objectifs poursuivis ».

Nous rappelons au gouvernement et à son armée de députés En Marche, que la police doit garantir les libertés individuelles, non les réprimer. Qu'il s'agit d'un service public agissant pour l'intérêt général du peuple et non pour l'intérêt particulier du pouvoir en place.

A ce titre chaque citoyen est en droit d'en contrôler la bonne exécution et les images sont le seul moyen, vu que la France est un des rares pays d'Europe à ne pas avoir un contrôle indépendant de la police, mais une Inspection Générale de la Police Nationale aux ordres du ministre de l'Intérieur et du directeur général de la police nationale ou du Préfet de Police sur la zone de compétence de la Préfecture de Police.

Avec cette loi, le dernier contrôle citoyen tombe. Cela participera à fracturer encore davantage le lien entre la police et la population.

Nous ne tomberons pas dans le piège de la division que nous tend en permanence ce gouvernement irresponsable.

Nous sommes le peuple et nous unissons nos forces pour dire NON à cette nouvelle atteinte à nos droits et à nos libertés.

« Cruauté et injustice. Intolérance et oppression. Et là où, auparavant, vous aviez la liberté de faire des objections, de parler comme bon vous semblait, vous avez maintenant des censeurs, des systèmes de surveillance vous contraignant à la conformité et sollicitant votre docilité. »

V. pour Vendetta.